

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Véronique BOUCHER

Membres présents : 39

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

Membres ayant donné pouvoir : 4

Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

Délibération n°20260423DEL34

CULTURE

Société Bron Cinéma - Avenant 4 à la convention de délégation de service public

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la société Bron Cinéma assume l'exploitation et la gestion du cinéma Les Alizés, par délégation de service public.

Du 5 au 7 juin 2026, Bron cinéma organise la 1^{ère} édition du festival international du cinéma et de la gastronomie : « COUPÉ ». Ce festival a pour objectif de célébrer les rencontres entre le cinéma et la

gastronomie, deux arts intimement liés par leur capacité à éveiller les sens et donc à créer un pont inédit entre ces deux univers.

Le festival sera ouvert au grand public sur trois jours, et proposera des projections-débats, des conférences, des dégustations ...

La Ville souhaitant poursuivre la politique culturelle menée jusqu'alors, et continuer à développer l'accès à la culture par l'organisation d'événements festifs et culturels accessibles au plus grand nombre tout au long de l'année, envisage d'accompagner ce nouveau projet.

Il est donc proposé de soutenir l'évènement par le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 €. Pour ce faire, il convient de modifier la convention en cours avec Bron Cinéma, afin de préciser le soutien de la Ville à cet évènement.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la signature de l'avenant n° 4 à la convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du cinéma Les Alizés, qui modifie l'article 2-c du chapitre 1 concernant les missions du délégataire,

- **ACCEPTER** le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € à la société Bron Cinéma pour accompagner l'édition 2026 du Festival « Coupé ».

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD